



**Neuvième Conférence ministérielle
« Un environnement pour l'Europe »**

Nicosie, 5-7 octobre 2022

Organisation des travaux de la Conférence



NATIONS UNIES



Commission économique pour l'Europe

Neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

Nicosie, 5-7 octobre 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la Conférence et adoption de l'ordre du jour

Organisation des travaux de la Conférence

Note du secrétariat

Résumé

Aux termes du Plan de réforme « Un environnement pour l'Europe », le Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe est l'organe chargé d'organiser les préparatifs des conférences ministérielles sur ce thème. Le présent document, qui décrit l'organisation des travaux de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », a été établi par le secrétariat en consultation avec le Bureau du Comité des politiques de l'environnement.



I. Introduction

1. La neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » débutera le mercredi 5 octobre 2022 à 9 h 30 et prendra fin le vendredi 7 octobre à 13 h 00 ; elle durera donc deux jours et demi en tout. L'ordre du jour provisoire annoté de la Conférence figure dans le document ECE/NICOSIA.CONF/2022/1. On trouvera dans le présent document les détails de l'organisation des travaux de la Conférence.
2. La Conférence est organisée conformément aux dispositions du Plan de réforme « Un environnement pour l'Europe » (ECE/CEP/S/152 et Corr.1, annexe I). Le Comité des politiques de l'environnement de la CEE est l'organe chargé de coordonner les préparatifs¹. Ceux-ci sont guidés par les procédures d'organisation de la Conférence ministérielle, présentées dans le document ECE/CEP/2021/7 et adoptées par le Comité en 2021.
3. La Conférence se tiendra au Centre de conférences Filoxenia, à Nicosie. Les manifestations parallèles auront lieu au Cyprus Institute, à Nicosie, pendant des créneaux horaires spécifiques.
4. Les deux principaux thèmes de la Conférence sont les suivants : « Pour une économie plus verte dans la région paneuropéenne : œuvrer à la mise en place d'infrastructures durables » et « Appliquer les principes de l'économie circulaire au tourisme durable ». Y seront abordées plusieurs « questions à débattre » sous ces deux principaux thèmes.
5. À la demande du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la CEE, un débat sur l'éducation au service du développement durable sera organisé dans l'après-midi du premier jour de la Conférence. Le Comité directeur est chargé de préparer le contenu et l'organisation de ce débat. À l'initiative du pays hôte, une manifestation distincte sur l'éducation au service du développement durable sera organisée le deuxième jour à l'intention du secteur de l'éducation.
6. La Conférence sera coprésidée par les hauts fonctionnaires chypriotes chargés des questions d'environnement et d'éducation (ci-après, les « Coprésidents de la Conférence »). Chaque débat thématique sera présidé par un ministre ou un haut fonctionnaire d'un État membre de la CEE.
7. Pour favoriser l'interaction entre les représentants, chacun des deux débats thématiques de la Conférence sera subdivisé en deux parties :
 - a) Premièrement, une séance plénière d'une durée d'environ une heure ;
 - b) Deuxièmement, une table ronde multipartite d'une durée d'environ deux heures, organisée en deux sessions parallèles.
8. Chaque séance plénière comprendra des discours d'orientation de parties prenantes qui serviront à alimenter les débats des tables rondes. Les discours d'orientation tiendront compte d'une ou de plusieurs des « questions à débattre » arrêtées au titre de chaque point thématique. Des débats s'ensuivront dans le cadre de la table ronde. Chaque séance tenue en parallèle portera sur les mêmes questions mais, selon les participants, il se peut que des perspectives différentes se fassent jour dans les débats.
9. La synthèse des résultats des débats tenus au titre des deux points thématiques (en plénière et dans le cadre des tables rondes) sera présentée le dernier jour de la Conférence par les Présidents respectifs et servira à alimenter le résumé des travaux de la Conférence établi par les Coprésidents.
10. On trouvera des indications à l'intention des orateurs principaux à l'annexe du présent document. Les « questions à débattre » figurent dans l'additif au présent document (ECE/NICOSIA.CONF/2022/3/Add.1).
11. Les langues officielles de la Conférence sont l'anglais, le français et le russe. L'interprétation simultanée sera assurée pendant les séances plénières et les séances de chaque table ronde.

¹ ECE/CEP/S/152 et Corr.1, annexe I, par. 12 b).

12. L'ordre du jour et les documents de la Conférence (officiels et à titre informatif) seront mis en ligne sur le site Web de la CEE². À la suite de l'appel de Nicosie en faveur de nouveaux engagements au titre de l'Initiative de Batumi pour une économie verte³, les pays sont invités à faire connaître leurs engagements volontaires avant la Conférence (de préférence avant le lundi 12 septembre 2022) ; de plus amples informations sont disponibles sur le site Web⁴.

13. Afin de limiter au maximum l'utilisation des ressources naturelles, la Conférence ministérielle de Nicosie se déroulera sans document imprimé, dans la mesure du possible. Tous les documents pertinents seront disponibles sur le site Web de la CEE afin de réduire considérablement l'impression de documents. Les participants sont invités à les télécharger sur leurs appareils électroniques.

14. Le pays hôte mettra à disposition les moyens techniques (prises électriques et connexion Wi-Fi) nécessaires à l'utilisation d'ordinateurs portables dans la salle des séances plénières de la Conférence. Les participants sont invités à apporter leur propre ordinateur portable à la Conférence.

15. Le pays hôte pourra organiser des manifestations en vue d'une conférence plus écologique en marge de la Conférence (l'heure exacte sera fixée ultérieurement, en fonction de l'heure d'arrivée prévue des délégations).

16. Une photo de groupe de tous les ministres et chefs de délégation sera prise après la conclusion du débat au titre du point 3 de l'ordre du jour, entre 12 h 30 et 13 heures le mercredi 5 octobre 2022.

II. Organisation des travaux

Inscription

Horaires : lundi 3 octobre, de 9 heures à 19 heures ; mardi 4 octobre, de 7 heures à 19 heures ; mercredi 5 octobre, de 7 heures à 9 h 15.

17. Le bureau des inscriptions sera ouvert de 9 heures à 19 heures le lundi 3 octobre, de 7 heures à 19 heures le mardi 4 octobre et de 7 heures à 9 h 15 le mercredi 5 octobre. En cas d'arrivée tardive, il sera possible de s'inscrire en dehors de ces horaires tout au long de la Conférence. Le secrétariat du pays hôte veillera à la bonne marche et à l'efficacité des formalités de sécurité et d'inscription de sorte que tous les participants soient inscrits dans les délais prévus. Les participants à la session extraordinaire du Comité des politiques de l'environnement (3 et 4 octobre) et à la session extraordinaire du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable (4 octobre) pourront s'inscrire en même temps aux réunions des comités et à la Conférence. Le lieu et les modalités d'obtention d'une plaquette d'identité une fois sur place seront communiqués peu avant l'ouverture de la Conférence.

1. Ouverture de la Conférence et adoption de l'ordre du jour

Séance plénière, mercredi 5 octobre 2022, 9 h 30–10 h 30, Centre de conférences Filoxenia

18. **Présidence** : Les hauts fonctionnaires chypriotes chargés de l'environnement et de l'éducation présideront la Conférence.

19. **Cérémonie d'ouverture** : Une cérémonie d'ouverture sera organisée par le pays hôte.

20. **Allocution de bienvenue** : Le Président de Chypre prononcera une allocution de bienvenue.

² Voir <https://unece.org/info/events/event/368999>.

³ ECE/CEP/S/2022/2, par. 30 e).

⁴ Voir <https://unece.org/big-e>.

21. **Observations liminaires** : Les Coprésidents de la Conférence feront des observations liminaires (5 minutes chacun).
22. **Discours d'orientation** : La Secrétaire exécutive de la CEE et une haute personnalité du Programme des Nations Unies pour l'environnement feront chacun un discours d'orientation (à confirmer) (5 minutes chacun).
23. **Adoption de l'ordre du jour** : Les participants adopteront l'ordre du jour de la Conférence (ECE/NICOSIA.CONF/2022/1).

2. De Dobris à Nicosie : trente ans de coopération environnementale dans la région paneuropéenne

Séance plénière, mercredi 5 octobre 2022, 10 h 30-11 h 30, Centre de conférences Filoxenia

24. **Présidence** : Les Coprésidents de la Conférence présideront la séance.
25. **Observations liminaires** : Les Coprésidents de la Conférence feront des observations liminaires (5 minutes).
26. **Exposés sur la mise en place du Système paneuropéen de partage d'informations sur l'environnement** : La Secrétaire exécutive de la CEE (à confirmer, 5 minutes) et un représentant de l'Agence européenne pour l'environnement (à confirmer, 5 minutes) feront un exposé.
27. **Passage de relais de Dobris à Nicosie par tous les hôtes des conférences ministérielles « Un environnement pour l'Europe » et manifestation pour célébrer les résultats de ces conférences** (10 h 45–11 h 30).

3. Environnement dans la région paneuropéenne : perspectives à l'horizon 2030 et au-delà

Séance plénière, mercredi 5 octobre 2022, 11 h 30-12 h 30, Centre de conférences Filoxenia

28. **Présidence** : Les Coprésidents de la Conférence présideront la séance.
29. **Observations liminaires** : Les Coprésidents de la Conférence feront des observations liminaires (5 minutes).
30. **Émission-débat** : « Transformer la planète. Évaluation paneuropéenne de l'environnement : messages clés destinés à orienter l'action menée en faveur de l'environnement jusqu'en 2030 et au-delà » (30 minutes).
31. **Débat** : « Transformer la planète : célébration de plus de 25 ans d'amélioration de la performance environnementale dans la région et au-delà et lancement du quatrième cycle des études de la performance environnementale de la CEE dans l'intérêt de tous » (30 minutes).

4. Troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement

Séance plénière et débat, mercredi 5 octobre 2022, 15 heures-18 heures, Centre de conférences Filoxenia

32. **Coprésidents** : Le Ministre de l'éducation de Chypre et un ministre ou un haut fonctionnaire d'un État membre de la CEE (à confirmer) coprésideront le débat sur l'éducation au service du développement durable.
33. **Observations liminaires** : Les Coprésidents du débat feront des observations liminaires (5 minutes chacun).
34. **Présentation** : La Présidente du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la CEE fera le point sur les activités menées dans ce domaine dans la région de la CEE (10 minutes).

35. **Réunion sur la qualité de l'éducation et l'éducation au service du développement durable, suivie d'une discussion** : Les ministres présenteront des mesures et des initiatives de politique générale ainsi que les objectifs de leur pays dans le cadre de ce volet de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (5 minutes par intervention, 35 minutes en tout). Les questions principales sur lesquelles portera cette réunion seront énumérées dans l'additif au présent document.

36. **Réunion sur l'approche paninstitutionnelle et les institutions en tant que communautés d'apprentissage aux fins du changement, suivie d'une discussion** : Les ministres présenteront des mesures et des initiatives de politique générale ainsi que les objectifs de leur pays dans le cadre de ce volet de la Stratégie de la CEE (5 minutes par intervention, 35 minutes en tout). Les questions principales sur lesquelles portera cette réunion seront énumérées dans l'additif au présent document.

37. **Réunion sur l'éducation numérique, les TIC et l'éducation au service du développement durable, suivie d'une discussion** : Les ministres présenteront des mesures et des initiatives de politique générale ainsi que les objectifs de leur pays dans le cadre de ce volet de la Stratégie de la CEE (5 minutes par intervention, 35 minutes en tout). Les questions principales sur lesquelles portera cette réunion seront énumérées dans l'additif au présent document.

38. **Réunion sur l'entrepreneuriat, l'emploi, l'innovation et l'éducation au service du développement durable, suivie d'une discussion** : Les ministres présenteront des mesures et des initiatives de politique générale ainsi que les objectifs de leur pays dans le cadre de ce volet de la Stratégie de la CEE (5 minutes par intervention, 35 minutes en tout). Les questions principales sur lesquelles portera cette réunion seront énumérées dans l'additif au présent document.

39. **Présentation et adoption** : Le Cadre de mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable et du projet de Déclaration ministérielle de Nicosie sur l'éducation au développement durable sera présenté pour adoption par les Coprésidents de la séance (10 minutes).

40. **Observations finales** : À la suite de l'adoption des deux textes, les Coprésidents feront des observations finales (5 minutes chacun).

5. Pour une économie plus verte dans la région paneuropéenne : œuvrer à la mise en place d'infrastructures durables

Séance plénière, jeudi 6 octobre 2022, 10 heures-11 heures, Centre de conférences Filoxenia

41. **Présidence** : Un ministre ou une haute personnalité d'un État membre de la CEE présidera la séance thématique intitulée « Pour une économie plus verte dans la région paneuropéenne : œuvrer à la mise en place d'infrastructures durables » (à confirmer).

42. **Observations liminaires** : Le Président de la séance thématique fera des observations liminaires (5 minutes).

43. **Discours d'orientation** : Un ministre ou un haut fonctionnaire d'un État membre de la CEE (à confirmer) prononcera un discours d'orientation (10 minutes).

44. **Interventions** : La parole sera donnée aux participants souhaitant faire des déclarations (3 minutes par intervention, 15 minutes en tout).

45. **Cérémonie de lancement de l'Action de Batumi pour un air plus pur** : Une cérémonie sera organisée avec la participation des parties prenantes afin de célébrer les engagements mis en œuvre dans le cadre de l'initiative (30 minutes).

Tables rondes multipartites, jeudi 6 octobre 2022, 11 heures-13 heures, Centre de conférences Filoxenia

46. **Table ronde multipartite sur le thème passage à une économie plus verte et la mise en place d'infrastructures durables** : Deux tables rondes multipartites (deux heures

chacune) sur le passage à une économie plus verte dans la région paneuropéenne et la mise en place d'infrastructures durables seront tenues en parallèle.

47. **Session parallèle 1** : La session sera animée par un ministre, une haute personnalité d'un État membre de la CEE ou un haut fonctionnaire d'une organisation internationale (à confirmer). Le débat portera sur les perspectives et les défis du passage à une économie plus verte et, en particulier, la mise en place d'infrastructures durables : les voies possibles vers la durabilité, notamment par le biais de mesures incitatives en faveur de l'écologie, et les moyens de promouvoir la coopération entre les pays de la région paneuropéenne en vue de favoriser le passage à une économie verte, conformément à la série de questions énumérées dans l'additif au présent document.

48. **Session parallèle 2** : La session sera animée par un ministre, une haute personnalité d'un État membre de la CEE ou un haut fonctionnaire d'une organisation internationale (à confirmer). Le débat portera sur les mêmes thèmes que la session parallèle 1.

49. **Résultats de la table ronde** : Une synthèse des conclusions des débats sur l'infrastructure durable sera présentée le dernier jour de la Conférence et servira à alimenter le résumé des travaux de la Conférence établi par les Coprésidents.

6. Appliquer les principes de l'économie circulaire au tourisme durable

Séance plénière, jeudi 6 octobre, 15 heures-16 heures, Centre de conférences Filoxenia

50. **Présidence** : Un ministre ou une haute personnalité d'un État membre de la CEE présidera la séance thématique sur l'application des principes de l'économie circulaire au tourisme durable (à confirmer).

51. **Observations liminaires** : Le Président de la séance thématique fera des observations liminaires (5 minutes).

52. **Discours d'orientation** : Un ministre ou un haut fonctionnaire d'un État membre de la CEE (à confirmer) prononcera un discours d'orientation (10 minutes).

53. **Interventions** : La parole sera donnée aux participants souhaitant faire des déclarations (3 minutes par intervention, 15 minutes en tout).

54. **L'Initiative de Batumi pour une économie verte – de Batumi à Nicosie** : Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Initiative et le lancement de l'appel de Nicosie seront marqués par une cérémonie, à laquelle participeront les parties prenantes à l'Initiative (30 minutes).

Tables rondes multipartites, jeudi 6 octobre 2022, 16 heures-18 heures, Centre de conférences Filoxenia

55. **Table ronde multipartite** : Deux tables rondes sur l'application des principes de l'économie circulaire au tourisme durable (deux heures chacune) seront tenues en parallèle.

56. **Session parallèle 1** : La session sera animée par un ministre, une haute personnalité d'un État membre de la CEE ou un haut fonctionnaire d'une organisation internationale (à confirmer). Le débat portera sur les perspectives et les défis du passage à une économie plus verte et, en particulier, l'application des principes de l'économie circulaire au tourisme durable, ainsi que sur les voies possibles vers la durabilité et les moyens de promouvoir la coopération entre les pays de la région paneuropéenne en vue de favoriser le passage à une économie plus verte, conformément à la série de questions énumérées à l'additif au présent document.

57. **Session parallèle 2** : La session sera animée par un ministre, une haute personnalité d'un État membre de la CEE ou un haut fonctionnaire d'une organisation internationale (à confirmer). Le débat portera sur les mêmes questions principales que la session parallèle 1.

58. **Résultats de la table ronde** : Les conclusions des débats sur le tourisme durable seront présentées le dernier jour de la Conférence et serviront à alimenter le résumé des travaux de la Conférence établi par les Coprésidents.

59. **Liste des participants** : La liste des participants à la table ronde sera présentée en additif au présent document et établie peu de temps avant la Conférence.

7. Présentation des résultats des débats thématiques

Séance plénière, vendredi 7 octobre 2022, 10 heures-11 h 30, Centre de conférences Filoxenia

60. **Présidence** : Les Coprésidents de la Conférence présideront la séance consacrée à la présentation des résultats des débats thématiques.

61. **Observations liminaires** : Les Coprésidents feront des observations liminaires (5 minutes chacun).

62. **Résultats du débat sur l'infrastructure durable** : Le Président du débat thématique sur le passage à une économie plus verte dans la région paneuropéenne et la mise en place d'infrastructures durables rendra compte des principaux résultats de la séance plénière et des tables rondes (7 minutes).

63. **Questions/observations** : La parole sera donnée aux participants concernant les principaux résultats de la séance sur le passage à une économie plus verte dans la région paneuropéenne et la mise en place d'infrastructures durables (30 minutes en tout).

64. **Résultats du débat sur le tourisme durable** : Le Président du débat sur l'application des principes de l'économie circulaire au tourisme durable rendra compte des principaux résultats de la séance plénière et des tables rondes (7 minutes).

65. **Questions/observations** : La parole sera donnée aux participants concernant les principaux résultats de la séance sur l'application des principes de l'économie circulaire au tourisme durable (30 minutes en tout).

66. **Observations finales** : Les Coprésidents de la Conférence feront des observations finales (5 minutes).

8. Adoption des textes issus de la Conférence

Séance plénière, vendredi 7 octobre 2022, 11 h 30-12 h 30, Centre de conférences Filoxenia

67. **Présidence** : Les Coprésidents de la Conférence présideront la séance.

68. **Observations liminaires et présentation de la Déclaration** : Les Coprésidents de la Conférence feront des observations liminaires et présenteront le projet de Déclaration ministérielle (7 minutes).

69. **Adoption de la Déclaration et déclarations y relatives** : Les ministres et représentants de haut niveau seront invités à adopter la Déclaration ministérielle. La parole sera ensuite donnée aux participants souhaitant faire des déclarations (3 minutes par intervention, 40 minutes en tout).

70. Le cas échéant, il sera possible d'annoncer des initiatives, accords, engagements et moyens d'action pertinents sur des sujets concernant les thèmes de la Conférence, qui pourront être soumis à la Conférence.

71. **Observations finales** : Les Coprésidents de la Conférence feront des observations finales (5 minutes).

9. Clôture de la Conférence

Séance plénière, vendredi 7 octobre 2022, 12 h 30-13 heures, Centre de conférences Filoxenia

72. **Présidence** : Les Coprésidents de la Conférence présideront la séance.

73. **Résumé des Coprésidents** : Les Coprésidents de la Conférence présenteront le résumé des travaux de la Conférence qu'ils auront établi (20 minutes maximum).

74. **Observations finales** : La Secrétaire exécutive de la CEE fera des observations finales (5 minutes).

75. **Allocution de clôture** : Les Coprésidents feront part de leurs observations finales avant de clore officiellement la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (5 minutes).

Annexe

Indications à l'intention des orateurs principaux⁵

1. Chaque orateur principal disposera au maximum du temps indiqué au titre de chaque point de l'ordre du jour pour prononcer son discours d'orientation, depuis le pupitre situé sur le podium. Afin d'utiliser au mieux le temps imparti, les places des orateurs principaux seront réservées dans un espace prévu à cet effet, à proximité du pupitre. Le Président de la séance concernée invitera les orateurs à prononcer leurs discours conformément à l'ordre établi au titre de la section II du présent document. Les moyens techniques nécessaires à la projection d'exposés PowerPoint seront fournis. Il faudra toutefois respecter les délais impartis et c'est pourquoi il est suggéré de limiter tout exposé PowerPoint à quatre diapositives.

2. Les orateurs principaux sont invités à soumettre un exemplaire de leur discours d'orientation au secrétariat de la CEE (efe@un.org) dès que possible, et au plus tard le vendredi 23 septembre 2022. Le secrétariat transmettra aux interprètes ces exemplaires, qui lui serviront aussi à dégager des messages clefs pour le résumé des travaux de la Conférence établi par les Coprésidents. Le résumé sera présenté dans sa totalité à la fin de la Conférence.

3. Les versions définitives des discours d'orientation doivent être envoyées au secrétariat de la CEE (efe@un.org) après la Conférence, pour être mises en ligne sur le site Web de la Commission⁶.

⁵ La liste des participants aux tables rondes et autres débats dirigés par un animateur ainsi que les dispositions prises pour ces tables rondes et débats figureront dans un document distinct qui sera établi peu de temps avant la Conférence et publié sous la forme d'un additif au présent document.

⁶ Voir <https://unece.org/info/events/event/368999>.